



# Regards sur **SAILLAGOUSE**

JANVIER 2026



# Sommaire

## ÉDITO

### INFORMATIONS

- Recensement de la population
- Nos peines et nos joies
- Inscription sur les listes électorales
- Dégredations préau collégiens
- Nuisances sonores
- Saillagouse de l'automne à Noël
- Concours des villages fleuris
- L'accès au THD
- Écoles : Semaine du goût à la cantine scolaire / Crèche les Galopins

### COMMERCE

- Maison Bonzom
- Installateur d'alarmes
- Du nouveau au marché du dimanche
- Ouverture Natur'Elle
- Côté Cour s'agrandit
- Le Pain du jour

### TRAVAUX

- Réfection rue de la Clouc
- Mise en valeur de l'église
- Programmation 2026 cours des écoles

### FINANCES

- Compte Administratif 2025

### INTERCOMMUNALITÉ

- Déchetterie : la cabane à dons
- Déchetterie : calendrier collecte encombrants
- Déclaration des meublés de tourisme

### ASSOCIATIONS

- Altizen & Thérapies
- Les Camillères

### MANIFESTATIONS & ANIMATIONS

- Inaugurations
- Cérémonie du 11 novembre
- Animations de juillet à décembre
- Marché de Noël
- Invitation aux vœux

# Édito



À moins de 3 mois des élections municipales, la réglementation interdit de dresser un bilan détaillé de notre action. Toutefois, il est accepté d'évoquer les projets en cours qui contribuent à la modernisation de notre petite ville de demain.

Comme vous avez pu le constater à l'approche des fêtes et à l'occasion du Marché de Noël à la « Purissima », Saillagouse a retrouvé cette atmosphère chaleureuse des fêtes d'hiver.

L'église, la mairie sont illuminées, parées de leurs nouvelles décorations et éclairages.

Les vitrines des commerçants et les maisons de couleurs festives, montrent l'esprit des fêtes et la convivialité installée au cœur de Saillagouse.

Les travaux de déconstruction de « l'îlot Jaulent » et ceux prévus en octobre 2026 par le Conseil Départemental en continuité de la Place de Cerdagne, marqueront le renouveau du cœur de village et amélioreront l'esthétique de notre patrimoine avec, entre autres, l'Église Sainte Eugénie.

Comme vous avez pu le remarquer, la préparation du chantier du Pôle Santé et logements locatifs permanents, a démarré le jeudi 18 décembre et se poursuivra à partir de fin janvier.

Saillagouse a également obtenu sa 2<sup>e</sup> Fleur au Label Villes et Villages Fleuris saluant les efforts constants en matière de cadre de vie, de piétonnisation, de biodiversité et de végétalisation.

Félicitations à notre équipe technique dont c'est aussi la reconnaissance de leur engagement.

Par ailleurs, en ce 1<sup>er</sup> trimestre 2026, deux actions vont marquer notre commune :

Le recensement de la population débutera le 15 janvier 2026 et s'achèvera le 14 février.

Il sera réalisé par 3 agents recenseurs habilités pour cette mission. Ce recensement est essentiel, il doit permettre de connaître précisément le nombre d'habitants de la commune.

Il conditionne en partie le montant de la Dotation de Fonctionnement versée par l'État.

Votre participation est essentielle et précieuse pour accompagner les projets communaux.

Le 15 mars prochain, aura lieu le 1<sup>er</sup> tour des élections municipales.

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales de Saillagouse n'attendez plus, vous avez jusqu'au 6 février 2026 en Mairie ou jusqu'au 04 par internet.

L'inscription est facile avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Participer au vote c'est affirmer votre attachement à notre commune et à son avenir.

Avant d'avoir le plaisir de vous retrouver lors de la soirée des vœux à la population, le samedi 31 janvier 2026 à la Médiathèque Jordi Pere Cerdà, je vous souhaite au nom de l'ensemble du Conseil Municipal et de nos collaborateurs de très belles fêtes, remplies de joie et de moments de partage et une très belle année 2026.

**Georges ARMENGOL**

**Maire**

**Président de la Communauté de Communes « Pyrénées-Cerdagne »**

# Recensement de la population

Cette année, la commune de SAILLAGOUSE réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier jusqu'au 14 février 2026.

## Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, l'agent recenseur recruté par la commune, vous fournira une notice d'information, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique et plus responsable pour l'environnement !

Si vous ne disposez pas d'ordinateur, ou d'abonnement au réseau internet, signalez-le à l'agent recenseur, un formulaire papier pourra vous être remis.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 17 janvier ?

Contactez la mairie au 0468047289 ou par mail : [mairie@saillagouse.fr](mailto:mairie@saillagouse.fr)

fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements... Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (écoles, maisons de retraite, structures sportives...), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter Bérangère BERNOLE ou Denise RIBOT à la mairie (0468047289) ou par mail [mairie@saillagouse.fr](mailto:mairie@saillagouse.fr)

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).

## Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement

## Merci de réserver un bon accueil à nos agents recenseurs



Isabelle LANGE



Frédéric HERVÉ



Thomas RIBAS

 Recensement de la population 2026



# Nos peines et nos joies

## NAISSANCES

Toutes nos félicitations pour l'arrivée au monde de :

Eva LEMAIRE BARTRINA  
Lou MARTEAU  
Inaya BROGNIART  
Amaury LAURENT CALVET  
Ezio SCHMITTLING  
Ambroise MOREAU  
Inaya JIMENEZ  
Damian FINET BELHOMME

## MARIAGES

Ils se sont dit « oui » :

Clara PLANES et Vincent ISIDRO  
Carole FRÉCHON et Joan SOLER VIVES

## DÉCÈS

**Le Maire, Le Conseil Municipal, leurs collaborateurs renouvellent leurs très sincères condoléances aux familles éprouvées par la perte d'un être cher:**

Claude LEPEIX  
Mado BINDREIFF-BARRIERE  
Patrick BERGON  
Florian LUTUN  
**Mais aussi**  
Cris CAYROL  
Marie-Esther GOMEZ

## Inscription sur les listes électorales

Vous venez de vous installer dans la commune ou vous n'avez pas encore fait les démarches : vous pouvez encore vous inscrire sur les listes électorales de la commune de Saillagouse.

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

Depuis la mise en place du Répertoire Électoral Unique, les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées tout au long de l'année.

**Afin de pouvoir voter lors du prochain scrutin les personnes qui souhaitent s'inscrire peuvent :**

- Déposer leur demande en Mairie jusqu'au 6 février 2026 munies du formulaire d'inscription type CERFA 12699\*02 (disponible en Mairie ou en ligne), d'une pièce d'identité en cours de validité ou expirée depuis moins de 5 ans et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Faire la démarche en ligne via le site Service Public jusqu'au 4 février 2026.

# Dégradations préau des écoles

La commune met à disposition le préau communal de l'école primaire dès 7 h 30 pour permettre aux collégiens (du collège de Bourg-Madame et du Lycée le Mas Blanc) d'attendre le bus convenablement et à l'abri des intempéries.



Des dégradations et comportements inappropriés ont été constatés à plusieurs reprises : mégots, dégradation de matériel, utilisation non conforme des toilettes. Ces faits portent atteinte à la propreté des lieux et engagent des coûts de réparation.

Cette mise à disposition repose sur le respect des équipements et des règles de vie collective. Sans amélioration de ces comportements, causés par quelques-uns, nous serons contraints de revoir les conditions d'accès à cet espace.

Nous comptons sur votre civisme pour préserver ce service utile à la vie quotidienne de tous nos jeunes de l'école élémentaire.



## Rappel concernant les aboiements de chiens et leur divagation

Les chiens n'aboient pas sans raison et le signal envoyé peut-être utile. Pour préserver la tranquillité de tous, nous vous rappelons que les aboiements de chiens ne doivent pas devenir une nuisance pour le voisinage.

Propriétaires de chiens, nous vous demandons d'être vigilants et de ne pas laisser votre chien divaguer ou aboyer de façon prolongée et répétée de jour comme de nuit. Les propriétaires en sont responsables et doivent s'assurer que leur animal ne perturbe pas le repos ou la détente de leur voisinage. Cela est possible d'amendes.





## Saillagouse de l'automne à Noël

Cet automne, ils ne sont pas passés inaperçus... les champignons !

Girolles, cèpes, roubaillous, chanterelles, amanites, coulemelles, morilles et autres coprins ont agrémenté la traversée du village.

Merci à tous et toutes les artistes peintres autour de Canddy qui ont donné de leur temps pour agrémenter notre cadre de vie. Après les champignons, c'est un octobre rose qui illuminait Saillagouse, pour rappeler que le dépistage du cancer du sein est essentiel et primordial.

Puis, avant les fêtes de fin d'année, novembre brillait de luminances bleues pour souligner que le cancer n'est pas une exclusivité féminine et que de nombreux hommes sont aussi atteints par cette maladie.

Enfin, décembre inaugure cette année la frise de l'église et le clocher brillant de mille feux.

## Saillagouse obtient 2 fleurs au Concours Régional des Villes et Villages fleuris

C'est une immense fierté pour notre commune de se voir attribuer 2 fleurs dans le cadre du concours régional des villes et villages fleuris à RODEZ : une reconnaissance officielle de la qualité du travail collectif en faveur de l'embellissement du cœur du village mais aussi du bien-être et de la piétonnisation de la commune et du cadre de vie.



C'est un concours national qui distingue chaque année les communes suivant leur politique d'aménagement paysager, la gestion des espaces verts, le respect de l'environnement et la qualité de vie.

Ce sont entre 1 à 4 fleurs par catégorie suivant des critères rigoureux vus par une commission régionale.

Cette 2<sup>e</sup> fleur récompense la dynamique communale forte réalisée globalement par nos agents techniques et par des décisions du conseil municipal : fleurissement avec des productions qui utilisent le moins d'eau possible, mise en valeur des espaces verts

avec des arbustes et fleurs locales, pratiques respectueuses de l'environnement et de la biodiversité.

Ce nouveau label est bien plus qu'une distinction esthétique, il reflète l'engagement d'un Saillagouse accueillant, vivant, durable où il fait bien vivre.

C'est aussi un encouragement pour l'avenir à poursuivre les efforts déjà engagés pour une mise en lumière de la commune de Saillagouse au niveau Régional, de renforcer son attractivité et son rayonnement.

Un merci très chaleureux à toutes et tous ceux qui participent à ces démarches qualitatives



## L'accès au Très Haut Débit pour tous

Le Département des Pyrénées-Orientales a lancé les travaux de déploiement de son réseau Très Haut Débit en 2018, afin que 100 % des communes du territoire puissent avoir accès à la fibre. Cette technologie d'avenir, facteur de dynamisme et d'attractivité, est essentielle pour l'ensemble des communes des Pyrénées-Orientales.

Afin d'optimiser la mise en production des prises et de mettre en adéquation les compétences de chacun, un ensemble d'actions a été mis en œuvre afin de faire du réseau Numérique66, un projet concret pour l'ensemble des acteurs concernés, qu'il s'agisse des collectivités, des Fournisseurs d'Accès Internet, des entreprises ou des administrés.

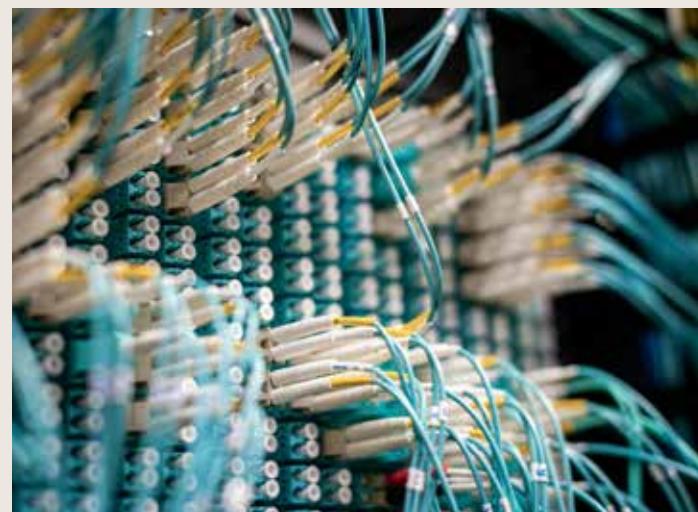
Concrètement cela permettra à chacun d'accéder à une connexion Très Haut Débit, ce qui signifie une énorme quantité de données échangées à la vitesse de la lumière par la fibre optique et en remplacement du réseau cuivre actuel (ADSL).

Pour ce qui concerne la commune de Saillagouse, les travaux sont déjà bien avancés et c'est plus de 90 % des administrés qui peuvent déjà bénéficier du Très Haut Débit.

Un marché complémentaire en cours permettra au Département d'atteindre l'objectif qu'il s'était conformément au Plan France Très Haut Débit, à savoir 100 % du réseau remplacé.

À noter que pour le territoire de « Pyrénées-Cerdagne » la fermeture commerciale du réseau cuivre est prévue en 2026 ou 2027 et la fermeture technique définitive en 2029.

Ce projet représente un investissement de plus de 193 millions d'Euros (Département 140 millions, État 30 millions, Région 20 millions, Europe 3 millions).



Pour suivre cette évolution vous pouvez vous rendre sur le site numérique66 ([www.numerique66.fr](http://www.numerique66.fr)) et pour tout renseignement contacter les services du Département [contact@numerique66.fr](mailto:contact@numerique66.fr) / Tél. 04 48 98 99 99



## Semaine du goût à la cantine

Dans le cadre de la Semaine du Goût, l'UDSIS (fournisseur, entre autres, de la cantine scolaire de Saillagouse), en collaboration avec l'association Mangeons Local 66, ont proposé aux enfants du Département un menu avec... les pommes de terre de Cerdagne!

Pour la recette : ce sont les enfants, via un bulletin de vote, qui ont décidé. Ils ont opté pour des pommes de terre avec une sauce fromage blanc,

ciboulette et échalotes. Ce plat, accompagné de poulet, leur a été servi le 17 octobre, pour le plus grand plaisir des enfants.



## Une année 2025 bien remplie aux Galopins

Des supers balades au parc... avec la poussette taille XXL, du jardinage, mais aussi la surveillance des travaux rue du Torrent !

2025 a aussi été une matinée à la Maison de la Vallée d'Eyne pour clore le programme annuel « Manger - Bouger » avec un parcours de psychomotricité et une dégustation de produits locaux, suivi d'un spectacle. Les enfants ont également participé à un atelier animé par la mutualité française pour apprendre à bien se brosser les dents, et toujours garder UN BEAU SOURIRE ! Grâce à la médiathèque départementale et la Saison Cerdane, nous avons pu participer à un spectacle musical à Sainte Léocadie.

Enfin, nous avons eu la visite des copains de la crèche du SIVU de la Vanéra pour goûter tous ensemble ! L'an prochain, nous irons, à notre tour, visiter leur crèche...



# INSTALLATEUR D'ALARMES

**S TECHNOLOGIE**

- Nos alarmes sont 100% Franco Italiennes.
- Notre centrale d'alarme est la plus respectueuse de la confidentialité de vos données d'utilisation.
- Nos installateurs sont tous licenciés de notre groupe
- Nos produits sont garantis 4 ans
- Exigez le meilleur pour votre sécurité, celle de vos biens et celle de vos proches

► Sécurité 24/24  
► Sérenité 7/7  
► Devis Gratuit

Technicien Conseil:  
Coronil Jean  
9 Rue du château d'eau  
66800 Saillagouse  
Tel : 07 68 79 13 24  
Mail : coronil.jean@gmail.com

## Côté Cour

Le magasin de vêtements et accessoires fait peau neuve

La boutique Côté Cour a récemment dévoilé sa nouvelle façade plus moderne, plus visible, attrayant, au cœur de la rue principale juste à côté de « Iris et Mimosa », l'attention des passants.

Cette rénovation s'accompagne d'un agrandissement de l'espace intérieur, avec un cadre plus lumineux et agréable.

Les collections sont ainsi mieux mises en valeur, le confort et l'accueil facilités.

Un nouvel élan pour cette initiative qui donne une vitrine encore plus attractive et bien intégrée à son environnement. Félicitations



## Maison Bonzom... toujours en haut de l'affiche !

Cette année encore, la maison Bonzom a représenté haut et fort le bon goût et le savoir-faire traditionnel.

C'est ainsi qu'au Concours International de Lyon de la charcuterie, l'équipe saillagousaine a remporté 5 médailles d'Or (pour le jésus Cerdan, le fouet, la coppa, le saucisson plein air et la verrine de Josy à la cerise) et 1 médaille d'Argent pour la saucisse sèche.

Tout simplement Bravo et sincères félicitations à tous.

## Du nouveau au marché du dimanche

Depuis maintenant quelques semaines, Melle Carpinelli vous accueille et vous propose ses produits frais, fruits et légumes, tous les dimanches sur le marché.



**natur'elle**  
L'ART DU SOIN.  
SOURCE DE BIEN-ETRE

## Natur-Elle

Depuis le mois de septembre, Virginie Cathala-Blin, institut de soins, beauté et bien-être vous accueille 27 avenue des Comtes de Cerdagne (au-dessus de l'Agence immobilière Bach Immobilier).

## Le Pain du Jour change de propriétaire

L'établissement « le Pain du Jour » passe désormais entre les mains de deux jeunes entrepreneurs : Joris Astrologi et Lison Cacot reprennent l'activité avec enthousiasme et ambition.

Dans une phase de renouveau, les nouveaux gérants ont réaménagé l'espace d'accueil afin d'offrir un cadre chaleureux, moderne et convivial.

Lison et Joris aspirent à inscrire leur projet dans la continuité, avec cette touche de fraîcheur. Cette passation est aussi l'occasion de souhaiter une bonne retraite à Jean-Marc et Nathalie Rougé.



# Travaux 2025

## Rénovation des rues et espaces publics

Dans sa volonté de construire un Saillagouse sécurisé, attractif et apaisé :

1. Renforcer l'attractivité commerciale avec la création d'un espace parking désimperméabilisé (20 places) en attente du projet définitif rue du Torrent (montant de la déconstruction 96 194 €)
2. Améliorer la circulation douce et la piétonnisation (montant 101 000 €) avec l'aménagement le long de la rivière le Sègre
3. Réalisation d'une première tranche rue de la Clouc (montant 58 928 €)
4. Réhabilitation du chemin des amoureux (montant 29 000 €)
5. Les emplois partiels, la signalisation verticale et horizontale (environ 24 000 €)

Ces travaux ont été suivis par les services techniques de la Communauté de Communes Pyrénées-Cerdagne (coût 7 756 €) ou réalisés et payés par cette dernière pour le 5<sup>e</sup> point.

Les travaux de réseaux humides et secs et les travaux de voirie ont été étudiés pour la rue Serre Saint-Jean (jusqu'au Centre de Secours).



## Chantier en cours

Un nouvel espace de jeux pour les écoles primaire et maternelle est en cours de chiffrage.

Ces transformations des cours des écoles ont été réfléchies avec les enseignants, les enfants et le Conseil Municipal avec l'appui du Parc Naturel Régional et du pôle aménagement du territoire de la communauté de Communes Pyrénées-Cerdagne.

Ce nouvel espace sera plus Nature avec des emplacements pour jouer, se reposer ou imaginer et rêver.

Des zones végétalisées seront créées pour apporter, avec des arbustes, plus de fraîcheur et des moments de calme, avec des jeux d'équilibre, des zones libres pour courir et d'autres pour le vivre ensemble.

La cour de la maternelle aspirera à devenir un véritable lieu de vie et d'apprentissage dans un environnement plus sécurisé et accueillant.





# COMpte ADMINISTRATIF 2025 DEPENSES ET RECETTES

Analyse au 25 décembre 2025

Fonctionnement Compte administratif (non définitif) 2.008.507 €



## Dépenses sur 100€

Charges générales		18€
Charges de personnel		33€
Autres charges de Gestion courante <small>Contribution aux organismes intercommunaux</small>		16€
Opération d'ordre et charges exceptionnelles		4€
Intérêts		6€
 Exédent 2024		23€



## Recettes sur 100€

58€		Impôts et taxes
21€		Dotation de l'Etat
12€		Autres produits de gestion courante <small>loyers...</small>
5€		Produits de Services <small>Produits financiers divers</small>
4€		Opérations diverses

Le compte administratif (au 25/12/25) donc provisoire permet de prévoir un excédent de 23% soit 433.080€ légèrement Inférieur en raison de la baisse de la THRS (taxe d'habitation sur les résidences secondaires) et de l'augmentation des charges de personnel (participation nouvelles obligatoires et absences).

Le fonds de TVA, la TLE et l'excédent de 2025 couvrent grandement le remboursement de capital de 305.446€ pour 2025. Celui-ci devrait diminuer en 2026 de près de 25%. Le niveau d'investissement pour 2025 aura été élevé avec la déconstruction de l'ilot Jaulent, la fin de la « Marmite des écoliers » et les travaux de voirie.



## Déchetterie communautaire

### La cabane à dons

La déchetterie communautaire vous propose un nouveau service : la cabane à dons.

Il s'agit en fait de la réutilisation de matériel, que ce soit une étagère, un petit meuble, une lampe, un jouet...

Le principe : vous avez un objet, en bon état, que nous n'utilisiez plus ou qui ne vous convient plus. Vous pouvez le déposer à la Cabane à Dons, une autre personne pourra le récupérer pour une seconde vie. De même, vous pouvez venir chercher l'objet ou le matériel qui vous sera utile.



## Déchetterie : collecte des encombrants

Calendrier de collecte des encombrants pour l'année 2026 à Saillagouse

MOIS	Jour
Janvier	7 - 21
Février	4 - 18
Mars	4 - 18
Avril	1 - 15
Mai	6 - 20
Juin	3 - 17
Juillet	1 - 15
Août	5 - 19
Septembre	2 - 16
Octobre	7 - 21
Novembre	4 - 18
Décembre	2 - 16

**Attention:** avant de déposer vos encombrants, vous devez OBLIGATOIREMENT vous inscrire auprès de la déchetterie en appelant au 07 85 47 96 89

## Déclaration en Mairie des meublés de tourisme : Nouvelle réglementation

Avec la nouvelle loi des finances, des modifications ont été apportées à la réglementation des meublés de tourisme, notamment en ce qui concerne la déclaration.



### À partir de mai 2026, c'est un portail national unique qui sera mis en place.

Les loueurs qui doivent aujourd'hui être déclarés en Mairie devront le faire sur une plateforme qui délivrera un numéro d'enregistrement. Les informations seront ensuite transmises aux Mairies qui auront en charge de vérifier les dossiers.



### Règles relatives à l'enregistrement des Meublés :

- A compter de mai 2026, l'enregistrement devient obligatoire pour tous les meublés tourisme du territoire. Cet enregistrement passera par un Portail National Unique.
- Les pièces justificatives seront demandées et exigées.
- Cette déclaration s'établira sur un CERFA qui donnera, après contrôle des Mairies, un numéro d'enregistrement qui servira au contrôle et suivi des meublés de tourisme. Elle a été créée par la loi de la République numérique de 2016 et figure à l'article L324-1-1 du Code du Tourisme.
- Si vous déclarez plusieurs meublés, chacun aura son propre numéro d'enregistrement.
- Pour les loueurs comme pour les plateformes, ce numéro d'enregistrement doit figurer sur toutes les annonces relatives au bien.

**Ne pas respecter la procédure du numéro d'enregistrement est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 5 000 € pour le loueur et jusqu'à 12 500 € pour la plateforme.**

# Altizen & Thérapies

Depuis septembre 2024, des séances de gym/sport santé sont proposées sur Saillagouse.

Tous les jeudis à 18 h 15 (même pendant les vacances scolaires), un groupe d'une douzaine de femmes de 22 à 73 ans se retrouve pour bouger ensemble dans la bonne humeur!

## Leurs motivations ?

Renouer avec leur corps, travailler sur la perte de poids, le maintien de leur condition physique, malgré, parfois, des problèmes de santé.

Je propose des séances de sport adapté essentiellement basées sur le renforcement musculaire. Celles-ci sont toujours adaptées à vos capacités physiques et éventuelles limitations.

Les cours sont accessibles toute l'année et ont lieu en salle ou en extérieur l'été.

## Alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

Laetitia Caillet / Altizen & Thérapies (Mont-Louis) coaching sport-santé/yoga/massages - 06 43 56 8407



# LES CAMILLERES Cor català de cerdanya

Une année riche pour les Camillères de nombreux concerts ont permis de rencontrer des publics variés et enthousiastes.



Concerts à Prades en Conflent, puis à Railieu suivi de Baltarga en Cerdagne la traditionnelle rencontre de chorales à Tallo. Le concert au profit du Téléthon dans l'église sainte Eugénie a rencontré un vif succès et a permis de récolter 480 € pour cette belle cause. Dernier concert du chœur à Bolquère dont la municipalité et le public lui a réservé un accueil chaleureux. Les Camillères ont achevé l'année en enregistrant pour la postérité CERETANIA le poème de Jordi Pere Cerdà dont la musique a été composée par Germain Malé chef de chœur fondateur qui a dirigé l'ensemble vocal jusqu'en 2023. Ce chœur à l'identité si marquée a su fédérer des chanteurs pour défendre ce beau répertoire fait d'œuvres d'expression catalanes allant du Moyen Âge au contemporain. L'ensemble a le plaisir de poursuivre son chemin sous la direction de la reconnue chef de chœur Carme Baulenas qui dirige de nombreux ensembles cérdans est aussi professeur

de chant, et a longtemps enseigné à l'école de musique et conservatoire Issi Fabra de Puigcerdà elle en a été également la directrice accompagnée par Nicolas Licciardi son fidèle et talentueux pianiste.

C'est dans une ambiance chaleureuse et studieuse que Les Camillères répètent tous les mardis soir à 21 h dans la nouvelle salle mise à disposition par la municipalité depuis le printemps 2025.

Le chœur récemment étoffé par de nouveaux membres et sa directrice vous invitent à venir les rejoindre contact 0637615334.

Comme ils aiment le chant et la langue catalane!

Et comme ils savent bien transmettre leur double passion au public venu en nombre pour les applaudir!

Présenté par Alain Nunez, président de l'association Patrimoine, Histoire et Art sacré en Conflent, l'ensemble polyphonique Les Camillères de Saillagouse a offert dans le joli décor de l'église Sant Julia un très beau concert qui a soulevé enthousiasme et émotion dans l'assemblée.

On a aimé la délicatesse des voix de femmes, et la profondeur des voix masculines!

On a aimé l'accompagnement virtuose du pianiste Nicolas Licciardi!

Et aussi, la maîtrise élégante de la direction confiée à Carme Baulenas!



Et on a eu tant de plaisir à retrouver notre jeunesse avec les chansons de Raimon, de Luis Llach ou d'Oltra!

Car, comme l'exprimait joliment un choriste à la sortie: « *le chant réveille toujours en nous un peu de notre enfance. Et cette part doit être précieusement conservée* ».

Ils furent très chaleureusement applaudis et tout le monde se retrouva autour du superbe buffet salé - sucré, offert par les membres de l'association...

À bientôt, Camillères de Saillagouse, revenez vite nous enchanter!



## Inauguration XCO

Le 9 juillet dernier, inauguration du parcours de VTT – XCO (discipline compétitive tout-terrain qui combine effort physique intense, endurance, agilité technique et stratégie).



## Inaugurations Cheminement doux et retable

Le 30 juillet a été l'occasion de réunir un public nombreux pour les inaugurations de la restauration du retable à l'église Sainte Eugénie par le Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine et du cheminement doux le long de la rivière le Sègre et les écoles.



## 11 novembre

Cette année, le 11 novembre avait une saveur particulière car, au-delà de la commémoration de l'Armistice de la 1<sup>re</sup> guerre mondiale, c'était aussi le centenaire du Monument aux Morts, situé à l'entrée du cimetière communal.

Ce monument a été offert par M<sup>me</sup> Cot née Gaillarde, en hommage aux enfants de Saillagouse et de France morts pour la patrie. Le Conseil Municipal de l'époque avait approuvé cette installation par délibération du 24 mai 1925.

Ce 11 novembre était aussi original avec la présence de l'Escadrille Air Jeunesse dont l'une de nos habitantes, Sylvana Baldaccioni Pesqué est l'un des membres actifs. Les escadrilles Air Jeunesse (EAJ) sont des programmes de formation et d'initiation à l'aéronautique destinés aux jeunes passionnés par l'aviation. Ces programmes offrent aux participants l'opportunité de découvrir le monde de l'aviation de manière concrète et interactive.



## Animations

de juillet à décembre 2025



## Saillagouse en concert 2025

La 14<sup>e</sup> édition de Saillagouse en concert a été une réussite tant en termes de propositions musicales que de fréquentation du public.

Les noces de Figaro données à la salle François Ester ont époustouflé le public venu en nombre et a ainsi répondu au pari fait par les organisateurs qu'il était possible de faire une production d'opéra d'envergure dans cette salle et en Cerdagne. Tout était au rendez-vous les voix chaudes et uniques des solistes tant professionnels qu'amateurs éclairés, la qualité du Cerdagne festival chœur, l'orchestre des musiciens qui a donné la touche finale de cohésion à l'ensemble sous la direction du Maestro Guerassim Voronkov. À noter aussi la mise en scène toujours inventive de Maria Voronkova et une équipe technique excellente tant au niveau du son des décors et des costumes. Ils ont su conquérir un public qui ne s'attendait pas pour certains à la qualité professionnelle et émotionnelle de cette production.

Après un travail de montage d'un an Les noces de Figaro furent données dans cet espace qui n'avait jamais connu un tel spectacle. L'association des professionnels, des amateurs, des services techniques de la mairie des entreprises locales comme sol Lu aboutit à une représentation de grande qualité devant un public venu en nombre. Le public ébahi ne s'attendait pas à une telle qualité de spectacle dans un village. Une grande réussite donc qui



oblige les organisateurs à faire une nouvelle proposition pour la 15<sup>e</sup> édition que vous retrouverez très vite sur [www.saillagouseenconcert.com](http://www.saillagouseenconcert.com)

Mais si l'entrée du festival a été grandiose les autres concerts dans l'église sainte Eugénie ont eux aussi connu un grand succès. Extraordinaire saxophoniste David Salleras entouré de Ala Voronkova au violon et Guerassim Voronkov au piano nous ont fourni un concert plein de surprises, de virtuosité et d'émotion.

L'exposition origami sous la houlette de Joan Sallas un ponte de l'origami reconnu internationalement a donné à une semaine et un concert remplis de poésie.

Le concert dédié à Beethoven avec le talentueux pianiste cerdán Nicolas Licciardi entouré de la diva du violon Ala Voronkova du maestro Guerassim Voronkov à l'alto et Dimitri Dolganov l'excellent violoncelliste a une fois enthousiasmé le public de l'église sainte eugénie qui devient trop exiguë tant les propositions sont belles. Le concert dédié à Chostakovitch fut aussi une réussite où nos deux Saillagousains d'adoption Ala Voronkova au violon et Guerassim Voronkov au piano ont déployé tout leur art. Enfin la clôture du festival avec le grand pianiste et compositeur Catalan Louis de Arquer a offert 2 heures de concert dans une église comble devant un public qui ne pouvait se résoudre à quitter ce musicien qui lui avait donné tant d'émotion. Un grand festival dont la fréquentation est sans cesse croissante. L'association Cerdagne en concert souhaite remercier la municipalité de Saillagouse, les entreprises locales ainsi que le Conseil Départemental de leur aide précieuse à la réalisation du festival, elle vous donne rendez-vous l'été prochain pour une 15<sup>e</sup> édition qui sera à coup sûr flamboyante.

## Fête du Roser





## Marché de Noël 2025

Les 5, 6 et 7 décembre le père noël a posé ses valises à Saillagouse

3 journées avec 80 stands de produits et cadeaux de noël, mais aussi 10 vignerons et des échoppes alimentaires pour déguster et se restaurer.

Ce sont plus de 5 000 personnes qui sont venues des villages voisins sans frontière ou à l'occasion de la Purissima.

C'est devenu une tradition, cette 24<sup>e</sup> édition et l'on y vient tous les ans en famille profiter des produits et des animations cette année

entre autres par le Cirque Zavatta.

Magnifiquement décoré par les agents communaux et organisé par les bénévoles de l'Office Associatif et Culturel, et le Conseil Municipal autour d'Isabelle, la salle François Ester était féerique.

Dès l'entrée, les manèges ont fait la joie des tout-petits et les visiteurs étaient attirés par les odeurs de vin chaud et autres produits.

Parmi les stands de nombreux producteurs,

artisans locaux et associations permettaient à chacun de faire ses emplettes.

À l'occasion de la « Nocturne » du samedi, le groupement des commerçants et artisans (SEL) a eu la bonne idée de s'impliquer en offrant la « Soupe à l'Oignon » aux exposants et visiteurs.

Félicitations pour cette initiative et rendez-vous pour le marché de noël de décembre 2026.





*Le Maire de Saillagouse,  
le Conseil Municipal, leurs collaborateurs  
vous souhaitent une excellente année 2026  
et vous convient à la traditionnelle cérémonie des vœux  
Samedi 31 janvier 2026 à 18 h  
Médiathèque Jordi Père Cerdà*

*Meilleurs  
Vœux  
2026*



MAIRIE de SAILLAGOUSE - Place Oliva - 66800 SAILLAGOUSE  
Tél. : 04 68 04 72 89 \* mél : [mairie@saillagouse.fr](mailto:mairie@saillagouse.fr) \* [www.saillagouse.fr](http://www.saillagouse.fr)

